

terres de sa famille. Mais en 1751 cette seigneurie passa à la maison de Coucquant d'Avelon.

Le château a été détruit depuis plus d'un siècle.

La cure de Saint-Denis d'Hodenc était conférée par l'évêque de Beauvais. La commune de Glatigny (canton de Songeons), en dépendit long-tems comme secours.

Charles de Monceaux, abbé de Saint-Germer, y fonda en 1620 une chapellenie.

Ce bénéfice est maintenant réduit en succursale.

L'église est vaste, et le chœur remarquable par son élévation. C'est une construction du seizième siècle, en pierre d'appareil, à sanctuaire polygone, à longues fenêtres ogives géminées. Les voûtes sont chargées de nervures réticulées. Les chapelles latérales formant transept montrent de nombreux pendentifs. Il y a quelques vitraux peints.

La nef laisse voir au-dessus d'une porte moderne une grande rose à douze feuilles tréflées. Le clocher en bois posé au-dessus, a une pyramide hexagone et quatre clochetons couverts d'ardoises. Le lambris est orné d'écussons. On lit sur un pied-droit : *Jehan Legendre de ceans M.^e charpent. 1577.*

On voit dans le chœur les pierres tombales de Gaspard de Monceaux mort le vingt-trois juillet 1637, de Jacqueline d'O sa femme, de leur quatrième fils Louis, et celle de Charles de Monceaux, aumônier du roi, abbé-commandataire de Saint-Germer, seigneur de Martincourt, etc., fondateur de la chapelle dont il a été parlé ci-dessus.

On remarque dans le cimetière une croix très-ornée, en forme de pyramide, qui porte la date de 1609.

Deux maisons voisines de l'église, sur la place, sont des années 1600 et 1639.

Raoul de Houdenc ou de Beauvais auteur de *fabliaux* publiés vers 1250, était né dans ce village.

Pierre, chantre de l'église de Paris, élu évêque, mais qui refusa, en était aussi; il mourut en 1197. On lui attribue l'ouvrage intitulé *Verbum abbreviatum*.

Vingt-sept maisons du hameau d'Armentières dépendent de la commune d'Hodenc, le reste étant sur le territoire de *La Chapelle-aux-pots*. Ce lieu qu'on appelle aussi *Harmentières*, *Ermentières*, *Hermentières* (*Ermenteriae*, *Hermenterice*), est situé dans un vallon au sud est du chef-lieu. C'était un fief distinct qui relevait du vidamé de Gerberoy; la seigneurie appartenait à la collégiale de St.-Michel de Beauvais, et la haute justice à l'évêque.

La ferme de *Pré-haut*, ou *Epréaux*, ou *Les Préaux*, est entre *Hodenc* et *Armentières*.

Mariiaux-en-Bray, écart de sept maisons avec une ferme, est situé sur un coteau à l'est d'Hodenc; ce lieu qui relevait du comté de Beauvais avait anciennement un manoir fortifié sur le point nommé *Berquincourt*.

Evaux ou *les Vaux*, autre écart, comprenant six à sept maisons, est au nord du chef-lieu sur la crête du Bray.

Le hameau de *La Place-en-Bray* (*Planca*) qui compte environ cinquante feux, est situé à l'extrémité nord du territoire vers le canton de Songeons. Il constitue une large rue garnie de chaumières. Il fut compris dans le duché de Boufflers.

C'est la patrie de Patin (Guy), professeur de médecine au collège royal de Paris, célèbre par son esprit caustique et ses satyres publiées sous forme de lettres. Il y naquit le trente-un août 1601. Il prit une part active aux disputes violentes que souleva l'emploi de l'antimoine dans la thérapeutique, discussions totalement oubliées aujourd'hui, mais qui firent grand bruit sous Louis XIV, et donnèrent lieu à des arrêts de cour souveraine. Guy Patin mourut en 1672.

On signale encore comme originaire de *La Place*, Jamet (Martin), avocat en parlement, qui publia *l'Art de la Coutume*. Il vivait, dit Simon, d'une piété qui surpassait celle des solitaires.

Les hameaux de *La Rutoire* et ceux de *La Frenoye* (canton de Beauvais), dépendaient autrefois d'Hodenc-en-Bray.

La commune n'a d'autre propriété qu'une maison d'école.

Le cimetière, fermé de murs, entoure l'église.

Il n'y a aucun établissement industriel dans l'étendue du pays.

La population, composée de cultivateurs, fournit des ouvriers aux fabriques de *La Chapelle-aux-pots*. Celle de *La Place* est renommée pour son habileté dans l'abattage et le façonnage des bois.

Contenance : Terres labourables, 594 h. 06,15. — Jardins, 10 h. 04. — Bois, 176 h. 78,65. — Vergers, pépinières, 0 h. 82,55. — Oseraies et aunaies, 0 h. 44,85. — Prés, 95 h. 47,20. — Herbage, 87 h. 71,65. — Friches, 2 h. 14,80. — Places, rues, chemins, 18 h. 17,55. — Propriétés bâties, 8 h. 01,50. — Total : 995 hect. 68,90.

Distance du *Coudray*, 1 myr. 2 kil. — De Beauvais, 1 myr. 7 kil. — Marchés, Beauvais, Gournay-en-Bray. — Bureau de poste, Songeons. — Population, 569. — Nombre de maisons, 165.

Revenus communaux, 460 fr.

LABOSSE, *La Bosse*, *La Boce*, dans le pays de Thelle, sur la

limite orientale, entre *Le Vauroux*, *Lalandelle* au nord, *Le Vauroux* à l'Ouest, *Boutencourt* du canton de *Chaumont*, et *Porcheux* du canton d'*Auneuil* au sud-est, *La Houssoye* du canton d'*Auneuil*, à l'est.

Le territoire, traversé par la vallée de l'*Aunette* et plusieurs de ses branches, présente un pays tourmenté, dont les hauteurs sont couronnées de bois, et dont les vallons offrent des pentes rapides dénudées. La forêt de *Thelle* occupe la région du nord. La route royale d'*Evreux* à *Breteuil* passe sur la limite orientale.

L'*Aunette* a sa source dans le village.

Le bourg de *Labosse* est formé de deux rues rapides, sinueuses, garnies de maisons assez bien construites; on y compte soixante feux.

Ce lieu fut saccagé et détruit presque entièrement le quatorze mars 1590 par une bande de ligueurs sous la conduite du sieur du *Gribeauval*.

Louise de Chanteloup, dame de *Labosse*, apporta en dot la seigneurie, à la fin du seizième siècle, à *Pierre du Bec* seigneur de *Wardes*, d'une ancienne et illustre maison normande.

René du Bec leur fils, fut marquis de *Wardes* et de *Labosse*, gouverneur de *La Capelle*, et chevalier des ordres du roi à la promotion du trente-un décembre 1619.

Il eut d'*Hélène d'O*, sa première femme, *René du Bec II* qui épousa *Jacqueline du Bueil*, comtesse de *Moret*, l'une des maîtresses d'*Henri IV*.

François René du Bec, marquis du *Wardes* et de *Labosse*, comte de *Moret* leur héritier, capitaine des cent-Suisses, devint chevalier des ordres le trente-un décembre 1661. Après avoir été dans les bonnes grâces de *Louis XIV*, il fut exilé pour des intrigues de cour et enfermé dans la citadelle de *Montpellier*, d'où il ne put sortir qu'avec la défense de paraître chez le roi. On rasa le château de *Labosse* pendant cette disgrâce.

Marie-Elisabeth, sa fille unique, épousa le vingt-huit juillet 1678 *Louis de Rohan-Chabot*, duc de *Chabot*.

On construisit alors dans le goût italien, au bas du village, un nouveau château qui a disparu à son tour.

La cure de *Labosse* était conférée par l'archevêque de *Rouen*; ce bénéfice, sous l'invocation de saint *Barthélemy*, appartenait dans le douzième siècle à l'abbaye de *Noirmoutiers*. C'est aujourd'hui une simple succursale.

L'église est en silex et briques; elle a un chœur polygonal, les fenêtres ogives, une porte latérale en accolade. La façade, précédée

d'un porche lambrissé, montre un portail moderne à colonnes. Cet édifice est lambrissé dans le goût du seizième siècle.

Il y a un riche autel garni d'une passion en bois doré.

On remarque dans le mur droit du chœur une inscription en lettres ogives, ainsi conçue :

*L'an mil Vc et XVIII le VI^{je} octo
bre fu dédiée cete église par
reverend pē ē dieu mē. r levesque de
Vreuls regnāt pr lor messe Jaq
Laloyer ptre cure de ceās et mess.
Robert Galoppi ptre lō chapelain
Adrien de Chatelou demer l
cete paroisse ē mes. e Thomas
Cavart ptre aussi demourāt audit lieu Germain
Morel ichi Martin Jags de Vaulx et Jehan
Leblanc trésorier de ceās et donā ledit
evesque à tous ceulx et celles qui devo
tément le jour de la dicte dédicasse visi
teront la dicte esglise quarante jours
de vray pardon.*

Le transept nord contient le tombeau d'*Hélène d'O*, femme de *René du Bec*; on y lit sur une table de marbre noir :

*Siste viam corpus parvo hoc sub marmore liquit
Fœmina quam virtus nobilitas que genus
Meus tamen in cœlis Christo miserante quisit
Hæc patria est illuc verta viator iter.*

et autour de l'encadrement :

*Cy gist haville et puissante dame Helène DO femme jadis de messir
René Du Bec, seigneur de Wardes et de Labosse laquelle décéda le 15
jour d'octobre 1615. Priez Dieu pour son âme.*

On prétend que l'église primitive était autrefois un lieu nommé le *Clos-Mansard* où il existe encore des décombres, mais qu'ayant été brûlée vers 1200, on en construisit une nouvelle sur l'emplacement actuel.

Le hameau du *Bohon* qui est situé à la limite sud du territoire tenant au canton de *Chaumont*, comprend vingt feux.

Celui de *Montcornet* constitue au nord du chef lieu, une longue rue garnie de maisons espacées au nombre de quatre-vingts; on le distingue en grand et petit *Montcornet*. Il y avait une chapelle sous l'invocation de saint *Thibaud*.

Le hameau des *Plards* à l'est du précédent forme, comme lui, une longue rue où l'on compte quatre-vingt-cinq feux.

La ferme de *Beaulieu* est un écart à l'ouest de *Montcornet*; *Fiverlot* ou les *Fiverlots* un autre écart voisin de l'église; la rue-

Misère, la *Mare-Carnée*, la *Mare-Rouge* sont encore des douls dans la plaine à l'est de *Labosse*.

D'autres lieux habités nommés la *Vallée-Glinchant* et la *Vallée-aux-loups* n'existent plus ou ne sont plus séparés des précédents.

Les propriétés communales comprennent un presbytère, une école, un lavoir, une halle, quatorze hectares de terres labourables. Le cimetière, entouré de haies vives, tient au côté nord de l'église.

Il y a à *Labosse* un bureau de charité, une foire, un marché. On trouve dans l'étendue du territoire un moulin à eau, des marnières, une tannerie, des ateliers de sabotterie; les femmes confectionnent de la dentelle.

La population fournit un grand nombre de charbonniers.

Contenance: Terres labourables, 753 h. 91,40. — Jardins, 24 h. 52,80. — Bois, 604 h. 45,75. — Vergers et pépinières, 5 h. 74,00. — Oseraies et annaies, 1 h. 38,10. — Prés, 5 h. 25. — Pâturages, 4 h. 07,65. — Marais, 0 h. 18,10. — Friches, 8 h. 94,40. — Places, rues, chemins, 25 h. 10,70. — Eaux, 0 h. 70,95. — Propriétés bâties, 10 h. 80,90. — Total: 1421 hect. 10.

Distance du *Coudray*, 1 myr. — De Beauvais, 1 myr. 9 kil. — Marchés, Gisors, Beauvais. — Bureau de poste, Chaumont. — Population, 820. — Nombre de maisons, 240. — Revenus communaux, 928 fr.

LA CHAPELLE-AUX-POTS, *La Chapelle-en-Bray* (*Capella in Bray*), dans le pays de Bray, sur la limite orientale, entre *Blancourt* à l'ouest, *Saint-Aubin-en-Bray*, et *Ons-en-Bray* du canton d'Auneuil au sud, *Saint-Germain-la-poterie* du canton d'Auneuil à l'est, *Savignies* du canton de Beauvais et *Hodenc-en-Bray* au nord.

Le territoire, inégal et tourmenté, est composé de terres médiocres, sablonneuses, mêlées de lits d'argile dont les affleurements rendent le pays impraticable dans les tems humides; il est borné au sud par la rivière d'Avelon; un tiers de la superficie est encore couvert de bois.

Le chef-lieu à-peu près central, sur le flanc d'un vallon, comprend une douzaine de rues tortueuses, étroites, mal alignées et mal nivelées; on y voit beaucoup de constructions en briques. Ce village compte une centaine de feux.

On a trouvé des poteries romaines d'une grande finesse en fouillant pour asséoir les fondations de nouveaux bâtimens; on rencontre des tuiles amoncelées de la même époque dans les terrains communaux, ainsi qu'à l'ouest du hameau de *La Crapaudière*.

Ces vestiges indiquent l'antique existence, sinon du village, au moins d'établissements industriels.

Cependant il n'en est mention, pendant tout le moyen-âge, que comme d'un simple hameau de l'importante paroisse de *Savignies*, canton de Beauvais, et comme d'une création d'une famille de potiers qui y transféra sa résidence à cause de l'abondance des argiles propres à la fabrication des terres cuites.

Les chartreux de Bourbon-les-Gaillon y avaient fondé, sous le titre de *Sainte-Catherine*, un prieuré qui fut réuni vers 1647 à l'abbaye *Sainte-Catherine de Rouen*.

Les chartreux avaient aussi la seigneurie du lieu.

On y établit en 1415 une chapelle dédiée à la Trinité, avec un vicaire dépendant du curé de *Savignies*; l'évêque diocésain nommait à ce chétif bénéfice.

Les abbayes de *Saint-Germer* et de *Saint-Paul* percevaient les grosses dîmes.

La commune a maintenant rang de succursale.

L'église bâtie en grès ferrugineux est une construction moderne, rectangulaire, ajoutée à la chapelle de l'ancien prieuré qui sert aujourd'hui de sacristie; celle-ci a un lambris du seizième siècle. Le clocher pourvu d'une pyramide couverte d'ardoises est placé sur la porte.

Cinquante maisons du hameau d'*Armentières* dépendent de *La Chapelle-aux-pots*, le surplus étant, comme on l'a dit, sur le territoire d'*Hodenc-en-Bray*. Le ruisseau de Courcelle marque la limite séparative des deux sections.

On rencontre dans le même vallon et au-dessous d'*Armentières* le hameau d'*Héricourt*, autrefois *Héroncourt*, composé de cinquante maisons espacées par des jardins et des prairies. On y distingue plusieurs groupes désignés sous les noms des *Fréaux*, du *fond Pierre-Tain*, du *Courtil-Bourbon*, et de la *grande-rue*. La seigneurie était à l'abbaye de *Saint-Germer*, ainsi que la grosse ferme située près du *Courtil-Bourbon* où il y avait une chapelle.

La ferme de *Lhuyere* (*Loverie*, *Liverie*) est un écart au sud-ouest du chef-lieu sur la limite du canton d'Auneuil; elle appartenait à l'abbaye de *Beaupré*.

La *Crapaudière* comprend quinze feux à l'ouest et près de *La Chapelle*.

La *Rutoire* ou *Rotoire* (*Ructuaria*, *Rintura*), autre village, en compte seulement six, au nord du chef-lieu; il dépendait autrefois d'*Hodenc-en-Bray*; il relevait du comté de Beauvais comme arrière fief de *Savignies*.

La commune possède un presbytère, une maison d'école et une